



*Etablissement et Service d'Aide par le Travail*

# RAPPORT D'ACTIVITES

2024

## Résumé

L'ESAT de la Vertonne a consacré une importante partie de l'année 2025 à la mise en place de la direction commune avec l'Institut Public Ocens, tout en maintenant son engagement dans le développement des partenariats, l'innovation de ses pratiques et l'amélioration de l'accompagnement des travailleurs et des bénéficiaires.

ESAT de la Vertonne

2 rue de bois de la Maladrie - 44120 Vertou

## MOT DE LA DIRECTRICE

*« L'année 2024 a été marquée par un changement de direction, suite au départ de Mme Véronique Dupré.*



*La direction par intérim qui m'a été confiée par l'Agence régionale de santé le 15 mai 2024 a permis tout au long de ces mois de prendre la mesure de la spécificité des activités déployées sur l'ensemble des services. Cela a aussi été l'occasion d'apprécier le professionnalisme des équipes au service de l'accompagnement des travailleurs. De nombreuses synergies avec les dispositifs déployés par l'Institut Ocens ont été repérées, ouvrant la voie à des possibilités de mutualisation de compétences, dans un contexte de valorisation de ce qui fait la force du service public (solidarité et adaptabilité).*

*Suite à ce diagnostic, une proposition de poursuivre ce travail de collaboration a été formulée aux Conseil d'administration en ouvrant une direction commune sur ces deux établissements publics au 1er janvier 2025. C'est une nouvelle page stimulante qui s'ouvre pour toutes les équipes engagées dans ces projets, ainsi que pour les usagers et travailleurs que nous soutenons au quotidien.*

*Un immense merci à vous tous qui œuvrez au quotidien au service de nos missions médico-sociales. »*

Fanny Sallé

Directrice par intérim jusqu'au 31 décembre 2024, et maintenant directrice de la direction commune

## TABLE DES MATIERES

Mot de la Directrice .....	0
Etablissement.....	3
Un changement de direction .....	3
Projets transverses .....	4
Projets autour de la vie affective et sexuel .....	4
Accompagnements des personnes en situation de handicap vieillissants.....	4
Dispositifs .....	6
SAVS.....	6
Rappel sur le cadre de travail de la SAVS .....	6
Quelques chiffres .....	6
Zoom Sur 2024 .....	7
SAESAT.....	9
Rappel sur le cadre de travail de la SAESAT .....	9
Quelques chiffres .....	9
Zoom Sur 2024 .....	10
ESAT .....	12
Rappel sur le cadre de travail de l'ESAT .....	12
Quelques chiffres .....	13
Description des activités de l'ESAT de la Veronne .....	14
Zoom sur 2024.....	15
Habitat Inclusif.....	19
Rappel sur le cadre de travail .....	19
Quelques chiffres .....	19
Zoom sur 2024.....	19
Un nouvel habitat pour les personnes en situation de handicap vieillissants pour 2028.....	20
Ressources Humaines .....	22
Bilan financier .....	23

# ETABLISSEMENT

## UN CHANGEMENT DE DIRECTION

Le changement de direction en 2024 à l'ESAT de la Veronne marque une étape importante dans son évolution. Après neuf années passées sous la direction de Mme Véronique Dupré, l'ESAT a décidé de prendre un nouveau virage avec l'arrêt de la direction commune avec l'EPMS Lejeune de Corcoué-sur-Lorgne. C'est désormais Mme Sallé, directrice de l'institut public d'Ocens, qui assure la direction intérimaire, avec l'ambition de structurer de nouvelles synergies entre les deux établissements.

Le rapprochement entre l'ESAT et Ocens est d'autant plus symbolique que l'ESAT a été créé par Ocens (anciennement les Hauts Thébaudières), il y a 31 ans. Cet ancrage historique nous permet de renforcer notre collaboration et de réinventer nos pratiques au service des usagers.

Le 20 décembre 2024, nous avons signé une convention de direction commune, avec pour objectif de créer des synergies concrètes entre nos deux établissements. Nous souhaitons ainsi améliorer la qualité du parcours des usagers, tout en recherchant des solutions de mutualisation pour renforcer nos compétences administratives, financières, logistiques et techniques. Cela nous permettra de mieux répondre aux besoins des jeunes à partir de 16 ans et des adultes, tout en optimisant les ressources disponibles.



Améliorer la qualité et la diversité de l'offre des services et des parcours



Mutualiser et capitaliser les connaissances et bonnes pratiques



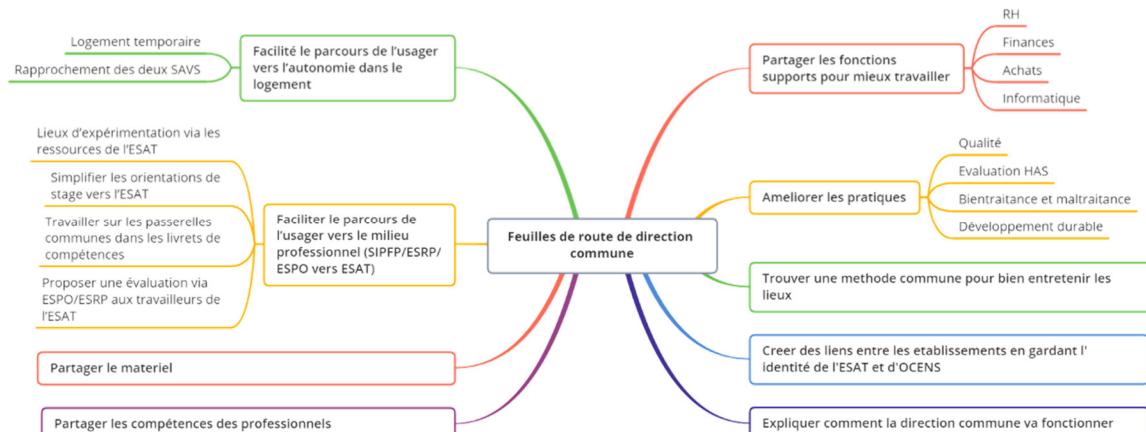
Garder et améliorer les compétences de tous



Partager les bonnes idées et les pratiques



Sécuriser la gestion des ressources



## PROJETS TRANSVERSES

### PROJETS AUTOUR DE LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE

L'intimité est un thème quotidiennement évoqué dans l'accompagnement des personnes accueillies à l'ESAT de la Veronne : elle se réfère à la vie privée, dans son rapport à soi ou aux autres, mais elle peut aussi s'étendre à la sphère professionnelle.

Aborder des questions autour de la vie affective et sexuelle vient révéler des enjeux du quotidien :

- Le consentement,
- La lutte contre le sexisme
- La prévention des violences,
- La protection des personnes vulnérables.

Pour cela l'établissement a mis en place trois actions :

- Représentation de la Compagnie Colin Muset pour 2 représentations de son spectacle « Pas touche ! ». Cette pièce a ensuite servi de support à une sexologue pour animer un débat avec les spectateurs. L'ensemble des travailleurs de l'ESAT et des bénéficiaires accompagnés par le SAVS ou la SAESAT y ont participé (environ 140 personnes).
- Forum « Amour, sexe, parentalité » : La SA-ESAT et l'Habitat Inclusif (environ 15 bénéficiaires) ont participé au forum organisé par le Collectif T'Cap, dans les locaux de la MDPH. Cette rencontre a pour objectifs de faire connaître les ressources sur ces thématiques, d'informer et de sensibiliser les personnes par le biais d'ateliers de découverte, d'expression, de bien-être. Un forum associatif était également organisé pour favoriser les échanges entre partenaires.
- Intervention des étudiants de l'université de Nantes sur la thématique : « vie affective et du consentement. » sur la SAESAT.



### ACCOMPAGNEMENTS DES PERSONNES HANDICAPÉES VIEILLISSANTES

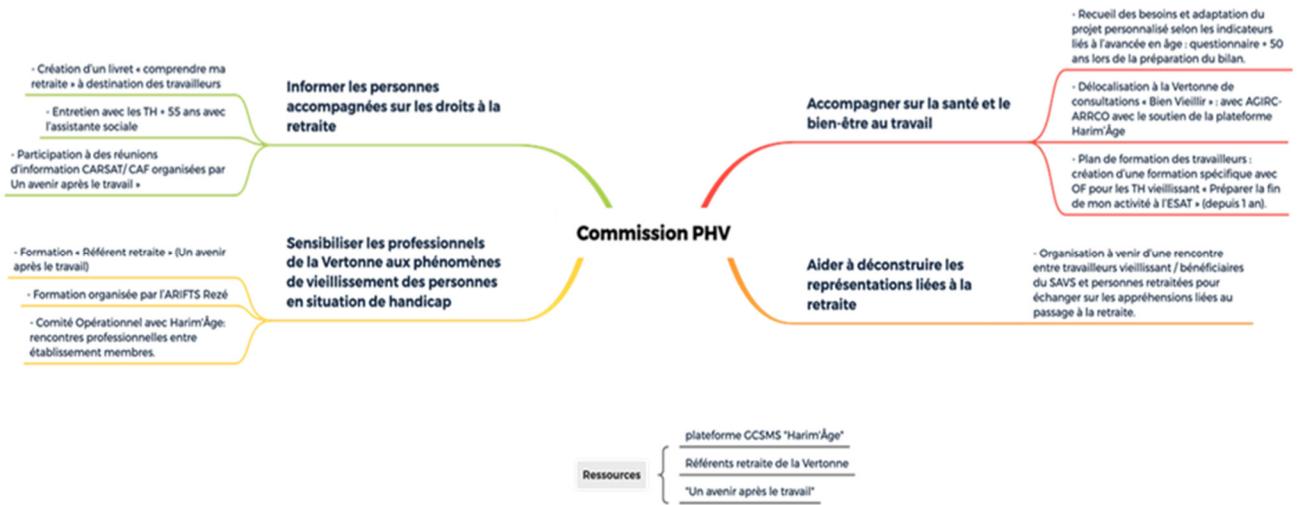
Pour répondre au constat global du vieillissement des personnes accompagnées par l'Établissement de la Veronne (ESAT, SAVS, SA-ESAT), et a pour objectif de mieux accompagner leur avancée en âge, la commission, ayant pour objectif de mieux accompagner leur avancée en âge, PHV a été créée en 2021. La commission est composée d'un encadrant ESAT, de l'assistante sociale, d'une professionnelle du SAVS et du Responsable du Pôle Social : elle se veut transversale à l'établissement et propose des actions de prévention et/ou de sensibilisation.

Au 31 décembre 2024,

	ESAT	SAVS	SA-ESAT	<b>TOTAL</b>
Personnes âgées + 50 ans	42	37	5	<b>84</b>

Comme énoncé dans les objectifs du CPOM, diverses actions ont été entreprises par la Commission PHV, depuis sa mise en place :

- Questionnaire d'aide à la préparation du Projet Personnalisé afin de mieux identifier certaines difficultés (santé, environnement social, poste de travail, retraite...)
- Consultation « Bien Vieillir » délocalisée à la Veronne, par AGIRC-ARRCO
- Participation aux réunions d'information retraite (CARSAT, CAF).



En 2024, 6 commissions se sont tenues. Elles ont permis :

- De réfléchir à l'organisation de la commission et l'implication des professionnels présents,
- D'échanger sur les retours des réunions d'information autour de la retraite (inter ESAT)
- D'organiser une rencontre entre travailleurs de la Veronne, bénéficiaires du SAVS, et des retraités.

D'autres actions ont eu lieu :

- Formation des travailleurs de l'ESAT « Bien terminer mon parcours professionnel à l'ESAT ». pour 7 travailleurs (comme en 2023)
- Participation à chaque comité opérationnel du GCSMS Harim'Âge : pour échanger sur des situations complexes, rencontrer des partenaires.
- L'Assistante Sociale de l'Établissement a suivi la formation « référent retraite » organisée par l'association « Un avenir après le travail », collectif régional.
- Rencontre entre travailleurs /bénéficiaires du SAVS et des personnes retraitées, en octobre 2024
  - De partager son expérience du « passage » à la retraite,
  - D'échanger autour des questionnements sur l'avenir après le travail
  - De se projeter (loisirs, vie quotidienne, santé...)

Pour 2025, dans la continuité du temps convivial d'octobre, et parce que les participants ont exprimé le souhait que d'autres rencontres aient lieu : la commission envisage d'organiser des temps sur les thématiques suivantes avec des intervenants extérieurs. :

- Sur la question administrative
- Sur les changements d'habitudes / les temps libres
- Sur la santé (prévention, bien-être et santé mentale)

# DISPOSITIFS

## SAVS

### RAPPEL SUR LE CADRE DE TRAVAIL DU SAVS

Un SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) est un service médico-social qui accompagne des personnes adultes en situation de handicap vivant à domicile. Son objectif principal est de favoriser l'autonomie et l'inclusion sociale en apportant un soutien dans différents domaines de la vie quotidienne.

### LE PUBLIC DE LA SAVS DE LA VERTONNE

- Personnes en situation de handicap mental, psychique, moteur ou sensoriel
- Personnes bénéficiant d'une orientation SAVS par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées)

### MISSIONS PRINCIPALES DU SAVS

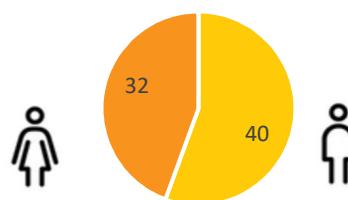
- **Soutien dans la vie quotidienne** : gestion du logement, démarches administratives, organisation budgétaire
- **Accompagnement à la santé** : accès aux soins, suivi médical
- **Insertion sociale et professionnelle** : aide à la recherche d'emploi ou de formation, maintien dans l'emploi
- **Développement de l'autonomie** : mobilité, loisirs, gestion des relations sociales

### QUELQUES CHIFFRES



82 personnes accompagnées au 31 décembre 2024

14 nouveaux accompagnements  
13 arrêts d'accompagnement



Type d'handicap	Nombre de personnes
Cérébro-lésé	4
déficience auditive	1
déficience de la motricité	2
déficience intellectuelle	8
déficience visuelle	3
déficiences du psychisme	36
pluri-handicap	6
TCC	4
Troubles épileptiques	1

TSA	5
Non connu	2
<b>Total général</b>	<b>72</b>

### Répartition public par tranches d'âges



## ZOOM SUR 2024

### LA JOURNÉE INTERSAVS DES BÉNÉFICIAIRES :

Suite à la première journée départementale inter-SAVS en mars 2023, les échanges entre chefs de service ont évolué vers une volonté d'impliquer également les professionnels et bénéficiaires. Ainsi, un temps festif inter-SAVS a été organisé en été, au siège de l'Étape, un lieu stratégique proche des transports en commun.

Malgré quelques questionnements sur la période estivale, 80 participants ont répondu présent, dont une quinzaine de bénéficiaires du SAVS de la Vertonne. La journée s'est déroulée dans une ambiance conviviale avec un apéritif offert, un pique-nique et un concert. Pour faciliter les échanges, un système de badges indiquant le service et le prénom de chaque participant a été mis en place.

Les retours ont été très positifs, tant sur l'organisation que sur la qualité du groupe musical. Ce moment de partage a permis aux bénéficiaires de se rencontrer et d'échanger au-delà de leur service habituel. Fort de ce succès, le souhait de renouveler l'expérience a été largement partagé.

### TEMPS COLLECTIFS REMIS AU TRAVAIL

Le SAVS adapte régulièrement ses temps collectifs (sorties, ateliers, permanences) pour répondre aux besoins des bénéficiaires. L'évolution du public accueilli et l'éloignement géographique ont conduit à la mise en place de permanences délocalisées (1 vendredi par mois à Loroux-Bottreau et Nantes) et de quatre ateliers cuisine, favorisant les échanges et l'apprentissage.

Cependant, au premier semestre 2024, une baisse progressive de participation a été observée, allant jusqu'à l'annulation de certaines activités. Face à ce constat, ces temps collectifs ont été suspendus pour repenser leur format. Un groupe de travail associant bénéficiaires et professionnels sera mis en place en 2025 afin de redéfinir les besoins et co-construire de nouvelles propositions.

Par ailleurs, en 2024, les permanences du jeudi ont été ouvertes aux personnes en liste d'attente du SAVS pour leur permettre de découvrir le service et d'échanger avec les professionnels. La participation reste timide, et l'équipe poursuivra sa réflexion pour améliorer ce dispositif.

### UN NOUVEAU RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT :

La réactualisation des outils réglementaires s'inscrit dans la continuité des travaux entamés en 2023 avec le livret d'accueil. Cette année, c'est au tour du règlement de fonctionnement de faire l'objet d'une réactualisation, tant sur le fond que sur la forme.

Un groupe de 9 bénéficiaires, animé par 2 professionnels se rencontrent une fois par mois pour échanger sur cette thématique.

Les échanges tournent autour des règles s'appliquant au service, au domicile des bénéficiaires ou lors d'une activité en extérieur. La profondeur et la richesse des retours de chacun met en lumière de nouvelles réalités et des comportements actuels en société : quel usage du téléphone dans un monde de plus en plus connecté, par exemple.

Sur la forme, les deux professionnels formés au FALC en 2023 ont été rejoints par plusieurs bénéficiaires ayant été formés au FALC également. La finalisation du document devrait aboutir à l'été 2025.

---

#### REFLEXION AUTOUR DE LA FIN D'ACCOMPAGNEMENT :

La thématique de la fin d'accompagnement, prend aujourd'hui plus de place et de consistance pour les professionnels comme pour les bénéficiaires. Elle suit une logique déjà mise en place auparavant avec la refonte et un meilleur suivi des Projets Personnalisés, mais aussi par l'apport de nouveaux regards dans l'équipe. (Psychologue, nouveaux professionnels sur le service).

Aujourd'hui, tous les accompagnements sont questionnés sous la lumière de cette thématique, ce qui permet de réinterroger les besoins des bénéficiaires, de remettre une notion d'engagement plus prégnante vis-à-vis de leur propre suivi, et inscrit le SAVS comme un espace-temps mieux défini sur des projets précis.

## SAESAT

### RAPPEL SUR LE CADRE DE TRAVAIL DE LA SAESAT

Une SAESAT (Section Annexe d'un ESAT) est un dispositif spécifique parallèle à celui d'un ESAT. Il offre un accompagnement renforcé et adapté à leurs besoins, en combinant des activités complémentaires à l'activité professionnelle avec des temps de soutien éducatif, social et de bien-être. L'objectif est de favoriser leur autonomie et leur épanouissement tout en leur permettant, si possible, d'évoluer vers un ESAT ou un autre dispositif adapté.

### LE PUBLIC DE LA SAESAT DE LA VERTONNE

La SAESAT s'adresse à des personnes en situation de handicap bénéficiant d'une orientation ESAT décidée par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) :

- Des travailleurs ayant une capacité de travail très réduite ou fluctuante, nécessitant un accompagnement renforcé en dehors du travail.
- Des personnes en transition, pour qui le SAESAT peut être une étape vers un ESAT, un autre établissement médico-social ou une structure d'accompagnement adaptée.
- Des personnes ayant besoin d'un cadre plus souple, avec des rythmes et des activités ajustés à leurs capacités et besoins.

### MISSIONS DE LA SAESAT:

- Maintenir et développer des compétences adaptées aux capacités de chacun.
- Offrir un cadre sécurisant avec un accompagnement plus individualisé.
- Favoriser l'inclusion

### QUELQUES CHIFFRES



20 bénéficiaires en SAESAT

1 bénéficiaire sur l'Accueil de jour

Un départ

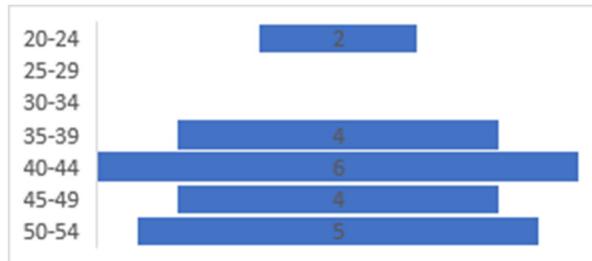
Une arrivée

SAESAT : 8 hommes / 12 femmes

Accueil de jour : 1 femme.



Type d'handicap	Nombre de personnes
Déficience visuelle	5
déficience intellectuelle	3
déficit de la motricité	5
déficience du psychisme	5
pluri handicap	1
déficience auditive	1
TCC	1
<b>Tottal</b>	<b>21</b>



4 stagiaires bénéficiaires pour une durée totale de 10 semaines (une personne de l'ESAT de la Veronne et 3 personnes venant d'établissements extérieurs).

Au cours de l'année, des stages en Foyer de Vie ont été réalisés par 2 bénéficiaires, se questionnant sur la poursuite de leur travail en ESAT. (16 semaines en tout)

---

## ZOOM SUR 2024

---

### OUVERTURE DE L'ACCUEIL DE JOUR :

Le projet d'Accueil de Jour s'est concrétisé en 2024. Une bénéficiaire a souhaité arrêter de travailler à l'ESAT de la Veronne. Si théoriquement, elle ne pouvait donc plus bénéficier de la prise en charge à la SA-ESAT : un Accueil de Jour par dérogation du Conseil Départemental a permis de rendre possible le maintien de l'accompagnement, dans le cadre de l'Accueil de Jour. Cette nouveauté a ainsi évité une rupture de parcours. Cette femme a pu bénéficier de la continuité d'accompagnement, notamment dans son projet vers un Foyer de Vie, tout en maintenant des liens sociaux et en participant aux activités proposées.

---

### LA REACTUALISATION DU LIVRET D'ACCUEIL

Faisant suite à la réécriture du Projet de Service, le livret d'accueil a été réactualisé. Le document sert aujourd'hui de support aux personnes ne connaissant pas la SAESAT, aux stagiaires ou nouveaux embauchés.

---

### ACTIVITES ET PARTENAIRES

Partenariat à l'école de musique de Vertou : Jusqu'à présent, l'activité musicale concernait uniquement le groupe du lundi. Du fait des différentes représentations en fin d'année devant un public, des échanges, les bénéficiaires de l'autre groupe ont exprimé le souhait de participer aussi à l'activité. Depuis septembre 2024, l'activité musicale est ainsi élargie aux deux groupes.

Partenariat intergénérationnel : les rencontres ont lieu 1 fois par mois pour chaque structure. Ils participent à la socialisation, l'ouverture aux autres, le dépassement et la confiance en soi (O'CENS, l'EHPAD les Clouzeaux...).

Le partenariat avec l'Ecole primaire des Pégars a été interrompu.

L'IME le CENRO : Suite à la porte ouverte de l'ESAT en octobre 2023, une éducatrice du CENRO avait émis le souhait de créer un nouveau partenariat avec leur public. L'objectif était pour les jeunes et les bénéficiaires de se rencontrer, échanger, partager des savoirs faire. En 2024, des temps de rencontre ont été organisés pour visiter les établissements respectifs et pour échanger.

Partenariat avec le club de basket de Vertou : Depuis avril 2024, a débuté un partenariat avec le club de basket de Vertou. Tous les lundis de chaque vacance scolaire, trois éducateurs sportifs font découvrir aux bénéficiaires la pratique du basket. L'objectif initial était que tout le groupe participe à l'activité afin de se faire un avis. Plusieurs bénéficiaires exprimaient ne pas être sportifs, ne pas aimer ça... Suite à la première séance de découverte, l'ensemble du groupe était ravi, motivé, certains mêmes se sont surpassés. Les éducateurs sportifs se sont souciés de proposer des exercices adaptés, ludiques, qui répondent à toutes les personnes accompagnées

à la SAESAT. De ce fait, l'activité se poursuit aujourd'hui avec le club. Depuis, ils ont même fourni un maillot à chaque personne du service !

#### Programmation d'activités culturelles, sorties et rencontres inter-SAESAT :

- Des sorties sont proposées tout au long de l'année avec la SAESAT. Dans le registre culturel, la SAESAT eu l'occasion de se rendre à la Cité des Congrès dans le cadre de la Folle Journée à Nantes, en février, pour assister à deux concerts à un tarif solidaire. La SAESAT s'est également rendue à Nantes Opéra Chœur d'Angers pour assister à une de leurs répétitions. Pour beaucoup de bénéficiaires, il s'agissait d'une première que de se rendre dans un de ces lieux de culture. Les retours ont été très positifs, particulièrement pour Nantes Opéra Chœur d'Angers. Les bénéficiaires ont émis le souhait d'y retourner en 2025. Il a été suggéré par le chef de chœur, à l'occasion d'une prochaine visite, de visiter également l'Opéra Graslin et ses costumières. Une demande est en cours actuellement pour fixer de nouvelles dates en 2025.
- Des sorties à la médiathèque « Libre cour » de Vertou ont été organisées afin que les bénéficiaires puissent se (re)familiariser avec les bibliothèques, emprunter des livres selon leurs souhaits, et (ré)investir la lecture comme pratique culturelle accessible à tous et toutes.
- La SAESAT aussi a eu l'occasion de se rendre, à deux reprises, au hangar à bananes, à Nantes et de profiter d'expositions contemporaines à la galerie du LAB.
- Des sorties Cinéma se font ponctuellement.
- Sur la période estivale, plusieurs sorties à la journée ont été organisées, avec pique-nique : visite du remblai du Croisic et de son Océarium, sortie à Pornic, visite de Clisson.
- Des promenades à la demi-journée avec pique-nique dans les différents parcs à proximité de Vertou (parc du Loiry, La Roseraie, parc du grand Blottereau, les bords de l'Erdre...) sont, de plus, régulièrement proposées au cours de cette période.
- Tournoi sportif « Les Olympiades » : un tournoi sportif a eu lieu à Legé (44), au mois de mai, organisé par la SAESAT de ce territoire. Il s'agissait d'une journée inter-SAESAT : Huit SAESAT se sont rencontrées dans le cadre de cette rencontre sportive au complexe sportif de Legé.

#### Activités autour du bien être

- Depuis plusieurs années, chaque mois, à la demande des bénéficiaires, des ateliers de gym douce et yoga du rire sont proposées. Cette année de nouvelles activités « bien-être », à visées corporelles et méditatives, ont pu être proposées, en plus des précédentes, telles que du yoga postural adapté (d'inspiration Hatha Yoga) et yoga mudra (yoga des mains associé à des exercices de respiration).

## RAPPEL SUR LE CADRE DE TRAVAIL DE L'ESAT

### LE PUBLIC DE L'ESAT DE LA VERTONNE

L'ESAT de la Veronne accueille des **personnes en situation de handicap** qui peuvent rencontrer des difficultés à exercer une activité professionnelle en milieu ordinaire.

Les personnes accueillies à l'ESAT :

- Ont une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) délivrée par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).
- Bénéficient d'une orientation ESAT décidée par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH).
- Ont plus de 16 ans
- Présentent un handicap pouvant être :
  - Intellectuel (déficience cognitive, trouble du développement, etc.)
  - Psychique (troubles psychiatriques stabilisés)
  - Moteur ou sensoriel (sous réserve d'adaptations spécifiques)
  - Associé (pluri-handicap)

### MISSIONS DE L'ESAT

- Offrir un travail adapté aux capacités, aux besoins et aux souhaits des travailleurs en situation de handicap.
- Développer et valoriser les compétences professionnelles des travailleurs en leur proposant des formations et des parcours évolutifs.
- Soutenir les travailleurs dans leur projet professionnel et personnel à travers un suivi individualisé.
- Favoriser l'insertion en milieu ordinaire de travail, lorsque cela est possible et souhaité
- Promouvoir une économie responsable en valorisant les savoir-faire et les qualités du travail des personnes en situation de handicap.

## QUELQUES CHIFFRES



146 travailleurs au 31 décembre 2024



Agrément : 115 ETP

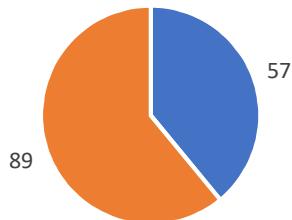
Mais 4 vacantes libres au 31 décembre

7 entrants



11 sortants

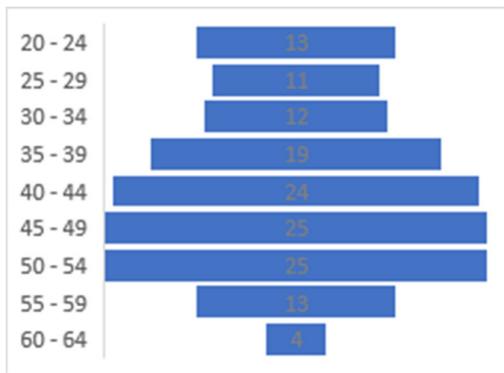
Parité



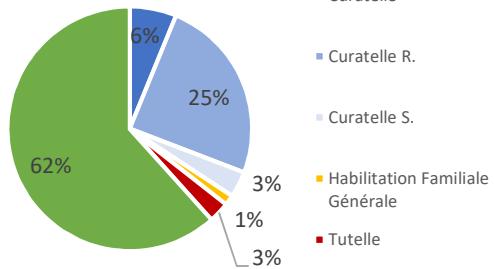
Type d'handicap	Nombre de personnes
Absence ou déficit de la mobilité volontaire des quatre membres	1
Absence ou déficit important de mobilité des deux membres inférieurs	2
Autres déficiences complexes de la motricité	6
Autres déficiences de l'intelligence	2
Autres déficiences du psychisme	8
Autres déficiences visuel	12
Déficience auditive bilatérale sévère	2
Déficience du langage (oral et écrit) et de la parole	5
Déficience viscérale...	2
Déficiences du psychisme en rapport avec des troubles psychiatriques graves	14
Déficiences intermittentes	3
Déficiences motrices de la tête et du tronc	1
Déficiences visuelle bilatérale	14
Déficit de la mobilité des membres supérieurs et inférieurs	15
Déficit de la motricité des membres supérieurs	1
Pluri-handicap	13
Retard mental léger	24
Retard mental moyen	15
Troubles de la conduite et du comportement	6
<b>Moyenne d'âge : 42,6</b>	



Pyramide des âges



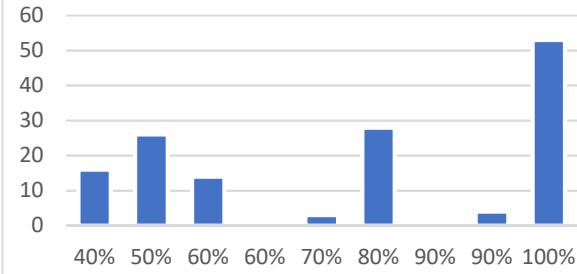
Mesure de protection



63,7% des travailleurs sont à temps partiels



Répartition des Temps partiels



61 stagiaires travailleurs

650 jours d'accueil de stagiaire soit l'équivalent de presque 3 ETP

#### DESCRIPTION DES ACTIVITES DE L'ESAT DE LA VERTONNE

L'ESAT de la Veronne propose une diversité d'activités adaptées aux compétences des travailleurs en situation de handicap, tout en répondant aux besoins de ses partenaires économiques et institutionnels. Ces activités permettent aux travailleurs d'acquérir des savoir-faire, de développer leur autonomie et, pour certains, de préparer une transition vers le milieu ordinaire.

L'ESAT offre des prestations dans plusieurs domaines :

- **Sous-traitance industrielle** : montage, assemblage, conditionnement, mise sous pli, travaux de câblage

- Dans ces locaux (**sous-traitance**)
  - Dans les locaux d'une entreprise (DV)
- **Nettoyage et hygiène des locaux** : entretien de bureaux, d'espaces collectifs et industriels, gestion des déchets.
- **Cuisine et restauration** : service en restauration collective pour les travailleurs et les agents de l'ESAT.
- **Entretien des gares SNCF** : nettoyage et maintenance des espaces intérieurs et extérieurs des gares, garantissant un cadre accueillant pour les usagers.
- **Espaces verts et entretien paysager** : tonte, taille, entretien de parcs et jardins, désherbage, aménagement paysager...
- **Horticulture** : culture de plantes et légumes, production en agriculture en conversion bio, commercialisation dans son propre magasin et en extérieur

#### Répartition des travailleurs

	ST	SNCF	NI	CUI	DV	HORT	EV
<i>Nombre de personnes</i>	58	14	16	9	26	22	19
ETP	35	9,5	10	3,4	17,6	17,5	17,4

#### ZOOM SUR 2024

#### UNE EQUIPE MOTIVEE ET IMPLIQUEE

- L'ESAT de la Veronne repose sur une équipe de professionnels engagés.
- L'accompagnement des travailleurs est une priorité, avec une montée en compétences continue. Un effort particulier est mis sur le développement des compétences en informatique.
- La complémentarité des professionnels au sein d'une même équipe est essentielle pour un accompagnement de qualité.

#### UNE SITUATION FINANCIERE DIFFICILE

- La situation financière est marquée par un déficit sur l'année 2023.
- L'inflation impacte fortement les coûts de fonctionnement de l'établissement.
- La capacité d'investissement de l'ESAT reste limitée.
- Le vieillissement et la vétusté du matériel posent des défis pour le maintien en condition opérationnelle des équipements.

#### DES PROJETS POUR DEVELOPPER L'ACCOMPAGNEMENT DES TRAVAILLEURS DE L'ESAT

- Projet RAPP (Réactualisation autour du Projet Personnalisé)
  - Deuxième année du **groupe de travail** autour du projet personnalisé des travailleurs.
  - Depuis la mise en œuvre du plan de transformation, il est devenu essentiel de proposer à chaque travailleur un "passeport de compétences" permettant de valoriser son parcours et ses acquis professionnels.
  - Après une étude des solutions existantes, l'ESAT a choisi d'utiliser "MySkillis", un logiciel déjà adopté par de nombreux partenaires. Cet outil facilitera le suivi des compétences et l'accompagnement des travailleurs dans leur évolution professionnelle.
- Projet DISCO - Inclusion
  - Depuis deux ans, grâce au travail collectif sur l'inclusion nommé DISCO (Dispositif pour l'Inclusion par le Support et la Coordination), un véritable changement de mentalité s'est opéré, favorisant l'ouverture vers le milieu ordinaire.

- Aujourd’hui, pratiquement 20 % des travailleurs de l’ESAT ont un projet professionnel en lien avec une transition vers le milieu ordinaire.
- De nombreux stages ont été réalisés afin de permettre aux travailleurs d’expérimenter d’autres environnements de travail.
- Le nombre de mises à disposition a également fortement augmenté. Actuellement, six travailleurs sont en mise à disposition en entreprise, dont trois depuis plus de six mois, ce qui témoigne d’une évolution positive vers une intégration durable.
- DuoDay
  - L’ESAT de la Veronne participe chaque année à l’événement DuoDay, qui permet aux travailleurs en situation de handicap de découvrir un métier en binôme avec un professionnel.
  - Cette année, la participation a connu une progression significative avec 33 duos formés, contre seulement 26 duos l’an dernier. Les secteurs d’accueil se sont diversifiés, allant de la restauration à l’administration dans la fonction publique.
  - En complément de cette dynamique, l’ESAT et la SAESAT a organisé pour la première fois un DuoDay inversé en partenariat avec la mairie de Vertou. À cette occasion, neuf professionnels (agents municipaux et élus) ont été accueillis au sein de l’ESAT afin de découvrir les métiers exercés par les travailleurs et mieux comprendre leur environnement de travail.

---

#### FOCUS SUR CHAQUE ACTIVITE

- SNCF : des défis et de nouvelles solutions
  - Un ouvrier de production pour faciliter le maintien des qualités des prestations
    - Un constat perdure : il y a un manque de travailleurs sur cette activité
    - Malgré la priorité donnée, peu de stagiaires travailleurs se sont inscrits sur cet activité réduisant la possibilité de renforcer cette équipe.
    - Ce nombre insuffisant de travailleurs est un enjeu majeur. Cela peut entraîner une fatigue importante des travailleurs et des agents, et une baisse de qualité des prestations
    - Pour corriger cela, la direction a décidé de recruter un ouvrier de production à partir d’Avril 2024
    - Cette arrivée contribue à une meilleure continuité des services, notamment en assurant un remplacement des moniteurs dans leurs tâches.
    - Cela a des conséquences positives, telles qu'une présence accrue des moniteurs dans l'activité de restauration qui assurait auparavant des remplacements sur la SNCF, renforçant ainsi la supervision et le soutien aux travailleurs.
  - Une montée en compétences sur la sécurité
    - Une formation spécifique à la sécurité (SECUFER) a été mise en place pour les interventions en gare.
    - Cette formation vise à garantir la sécurité des travailleurs, en particulier dans des environnements à risques, tout en renforçant leur capacité à gérer les interventions sur site.
  - Plus de Repas sur le Site de l’ESAT
    - Même si cela peut engendrer un allongement du temps de transport, l’augmentation du nombre de repas proposés sur le site de l’ESAT (à la place de repas dans des restaurants) vise à renforcer les liens entre les équipes, favorisant un meilleur esprit d’équipe.
    - Cela permet aussi de réduire les coûts au niveau institutionnel
  - Du matériel dédié
    - Un espace dédié, désormais mieux équipé, notamment en électricité, a été installé pour soutenir les activités en gare.
    - Le renouvellement du matériel permet d’assurer une qualité constante dans les prestations fournies, tout en renforçant la sécurité des travailleurs.
- Restauration : Développement et Adaptation des Activités
  - Construction de l’Activité

- Un bureau propre a été aménagé pour assurer un environnement de travail organisé et fonctionnel.
    - La présence accrue des moniteurs auprès des travailleurs a permis de renforcer l'accompagnement, offrant ainsi une meilleure supervision et soutien.
  - Un grand travail a été fait sur la montée en Compétences des Travailleurs
    - Les travailleurs ont été impliqués dans la gestion des commandes de repas, favorisant ainsi l'acquisition de compétences pratiques en gestion et organisation.
    - Un accompagnement personnalisé a été mis en place pour aider les travailleurs à élaborer leur CV, renforçant ainsi leur employabilité et leur autonomie.
  - Un projet pédagogique a été développé autour de la remise en place du compost à la Bauche Malo, visant à sensibiliser les travailleurs à des pratiques écologiques et durables.
  - Les mises à disposition et les stages ont eu un impact significatif, avec un nombre réduit de travailleurs disponibles pour l'activité en cuisine. Cette situation a été amplifiée par l'arrêt de l'ouvrier de production, qui n'a pas été remplacé.
  - L'activité cuisine offre désormais la possibilité d'accueillir des stages, ce qui pourrait permettre des admissions directes en cuisine pour les travailleurs intéressés par ce secteur.
- Horticulture : Adaptations et Progrès de l'Activité
  - Déménagement de la Production Extérieure
    - Site de Corcoué-sur-Logne : Ce site, d'une superficie inférieure à un hectare, était prêté par l'hôpital mais se trouvait à 40 minutes de route. En 2023, la décision a été prise d'arrêter l'activité sur ce site et de rechercher un nouveau terrain.
    - Déménagement sur le site de La Crêpinière : Un terrain de 2 hectares en plein champ a été choisi, situé sur la commune de Vertou. Cependant, ce site ne dispose pas encore d'eau, ce qui entraîne un arrosage manuel pour l'instant.
    - Conséquences du déménagement : Ce changement a permis de réduire les déplacements liés à l'activité. Toutefois, la mise en place de ce nouveau site nécessite du temps pour son organisation, et l'atelier doit faire face à des charges supplémentaires. Pendant plusieurs mois, il y a eu trois lieux de production, ce qui a nécessité une grande capacité d'adaptation.
  - Impact de la Météo Pluvieuse
    - La météo pluvieuse a favorisé l'apparition de maladies, notamment sur les cultures de pommes de terre, nécessitant des ajustements techniques pour limiter les dégâts.
  - Nouvelles modalités de Vente
    - Nouveaux espaces de vente : Des points de vente ont été ouverts à Ocens et au siège de l'ESAT, avec une présence hebdomadaire d'environ 2 heures.
    - Paniers anti-gaspillage : L'ESAT a mis en place un système de paniers anti-gaspillage, visant à réduire les pertes et à favoriser une consommation plus responsable.
  - Passage à une Technique Écologique
    - Passage en bio (novembre 2023) : L'ESAT a entamé une transition vers l'agriculture biologique, ce qui implique une période de transition et des ajustements dans les pratiques culturales.
    - Évolution de la gamme culturale : La gamme culturale s'est diversifiée, avec de nouvelles rotations de cultures et davantage de diversité dans les plantes cultivées.
    - Autonomie de production : Les équipes de l'ESAT produisent désormais leurs propres plants pour la production maraîchère. De plus, le compost des espaces verts est réutilisé pour les productions horticoles, contribuant à une gestion plus durable des ressources.
  - Arrêt du Projet d'Accompagnement au Jardin
    - Le projet d'accompagnement au jardin, qui impliquait la construction d'un nouveau magasin sur le site de l'ancienne chaufferie, a été abandonné en raison du coût élevé du projet, estimé à 1 million d'euros.
    - L'ESAT doit désormais repenser la manière de commercialiser ses produits horticoles, en trouvant des alternatives plus adaptées.
- Espaces Verts : Stabilité et des défis
  - L'activité Espaces Verts bénéficie d'une base de clients stable, ce qui assure une continuité dans les prestations et un maintien des contrats existants.

- En raison des conditions météorologiques, la période de travail a augmenté cette année entraînant la charge de travail et impactant l'organisation des équipes.
- Arrêt de Travail d'une monitrice : L'absence imprévue d'une collègue a ajouté une contrainte supplémentaire, nécessitant des ajustements dans la gestion des tâches et des équipes.
- Prestation Industrielle : Une année difficile en raison de nombreuses absences
  - Année Difficile pour les Équipes
    - Sous-effectif : Les deux équipes ont rencontré de nombreuses difficultés cette année en raison de sous-effectifs importants, causés par des départs en formation et des postes vacants non pourvus.
    - Forte Activité : Malgré ces difficultés, l'activité a été particulièrement soutenue, ce qui a impliqué une forte mobilisation de l'équipe pour maintenir la qualité des prestations.
  - DV
    - Montée en Compétences des Travailleurs : Un poste informatique a été attribué aux travailleurs pour les aider à développer leurs compétences numériques et favoriser leur insertion professionnelle.
    - Temps de Méditation : Un moment de méditation est organisé tous les vendredis, animé par les travailleurs eux-mêmes, afin de favoriser la détente et la cohésion au sein de l'équipe.
    - Stage Collectif de la SIPFP d'Ocens : Un stage collectif est proposé une fois par semaine pour trois jeunes et un éducateur, afin de les accompagner dans leur parcours et leur développement professionnel.
  - Sous-Traitance : Construction et Sécurisation des Équipes
    - Construction d'une Nouvelle Équipe d'Encadrants : La mise en place d'une nouvelle équipe d'encadrants a permis de mieux structurer et encadrer les travailleurs, avec une attention particulière portée à l'accompagnement.
    - Travail sur les Procédures de Travail : Un travail collectif a été mené avec les travailleurs sur l'amélioration des procédures de travail, pour les rendre plus efficaces et adaptées aux besoins.
    - Sécurité : La sécurité a été au centre des préoccupations, avec la mise en place d'affichages de sécurité basés sur des mises en scène réalisées par et avec les travailleurs eux-mêmes.
    - Forte Activité et Reconnaissance de la Qualité : L'activité sous-traitance a été marquée par une forte demande et une reconnaissance constante de la qualité des prestations fournies, avec un client fidèle.
    - Valorisation des Prestations pour Nouveaux Clients : Pour les nouveaux clients, un travail a été réalisé pour mieux valoriser les prestations, en lien avec la qualité du travail effectué et les résultats obtenus.
- Nettoyage : Nouveaux Contrats et Amélioration des Pratiques
  - De nouveaux contrats ont été obtenus, offrant de nouvelles opportunités pour les travailleurs de l'ESAT, renforçant ainsi l'activité de nettoyage.
  - Un travail a été entamé sur une grille d'évaluation des travailleurs, réalisée en amont et en lien avec le projet RAPP (Réactualisation autour du Projet Personnalisé). Cette grille permettra de mieux suivre l'évolution des compétences et des besoins des travailleurs.
  - L'ESAT a investi dans une centrale de dilution, permettant de mieux gérer les produits de nettoyage et de réduire les risques liés à leur manipulation.
  - Cela a aussi des impacts sur l'impact écologique de cette activité

## HABITAT INCLUSIF

### RAPPEL SUR LE CADRE DE TRAVAIL

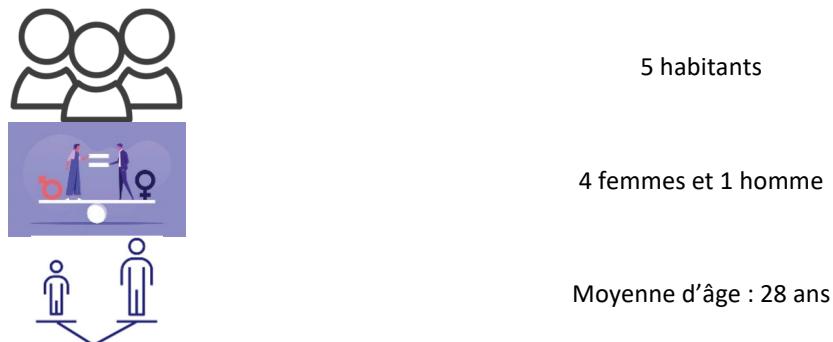
### RAPPEL SUR LE DISPOSITIF

L'habitat inclusif est un mode de logement destiné aux personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie, qui souhaitent vivre dans un cadre sécurisé et favorisant le lien social. Il se distingue du logement ordinaire par un accompagnement spécifique et la mise en place d'animations collectives. Ce dispositif repose sur une articulation entre les résident.es, les professionnels du SAAD (Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile), et les acteurs médico-sociaux. Le fonctionnement de l'habitat inclusif est encadré par des principes de cohabitation et de soutien à l'autonomie, tout en laissant aux habitant.es la liberté de s'organiser selon leurs besoins et envies.

### MISSIONS DU DISPOSITIF

L'objectif principal de l'habitat inclusif est de favoriser l'autonomie et l'inclusion sociale des résident.es en leur proposant un cadre de vie sécurisant et stimulant. L'animation joue un rôle essentiel dans ce dispositif en encourageant la participation collective, les échanges et l'entraide entre les habitant.es. L'animatrice, présente plusieurs jours par semaine et certains samedis, assure cette dynamique en organisant des activités adaptées aux attentes des résident.es. Ce dispositif permet ainsi de maintenir le lien social, de lutter contre l'isolement et de coordonner l'accompagnement avec les services d'aide à domicile pour garantir une continuité dans la vie quotidienne.

### QUELQUES CHIFFRES



### ZOOM SUR 2024

- Nouveau partenariat culturel avec le théâtre Onyx
  - Un partenariat a été mis en place avec le théâtre Onyx, une scène conventionnée d'intérêt national pour la danse et les arts du cirque.
  - Ce partenariat permet d'offrir aux habitants un accès privilégié à des spectacles variés et de grande qualité.
  - Grâce aux aides financières dont bénéficie le théâtre, des tarifs très attractifs sont proposés, facilitant ainsi l'accès à la culture pour des publics qui en sont éloignés.
  - En plus de l'accès aux spectacles, des rencontres avec les artistes et les compagnies sont organisées, permettant des échanges enrichissants et la découverte des coulisses du monde du spectacle vivant.
- Concertations individuelles des habitants
  - Chaque habitant a eu l'opportunité de participer à une concertation organisée avant l'été.

- Ce moment privilégié permet de faire un bilan sur l'année écoulée en abordant différents aspects tels que la participation aux activités collectives, les animations et les interventions à domicile.
- Il s'agit également d'un espace d'échange où peuvent être envisagés des ajustements en fonction des besoins et attentes de chacun.
- Ces concertations réunissent plusieurs participants : l'habitant concerné, des membres de sa famille, l'animatrice, une intervenante du SAAD, et selon les situations, des partenaires extérieurs comme le SAVS.
- Le responsable de service est également présent afin de garantir une vision globale et cohérente de l'accompagnement proposé.
- Participation à des événements et festivals
  - Cette année, la SAESAT est allé aux festivals suivants : Handiclap, à la Folle Journée, à Hip Hop session, à « Amours, sexe, parentalité et Handicap » à la MDPH, à Terra Botanica, à un spectacle de cirque. La participation à un festival amateur à Clisson a permis aux participantes de montrer leurs talents de danseuses !
- Création d'un livret d'accueil pour les intervenants SAAD ANADOM
  - Avec l'arrivée de nouveaux intervenants au sein du SAAD ANADOM, il a été identifié un besoin de structurer et formaliser les informations essentielles sur l'Habitat Inclusif. Pour répondre à cette nécessité, un livret d'accueil a été conçu afin de mieux accompagner les nouveaux professionnels dans leur prise de poste.
  - Ce livret regroupe plusieurs éléments clés pour comprendre le dispositif et ses objectifs. Il inclut notamment : La création de l'Habitat Inclusif (ses objectifs, les professionnels au sein du dispositif, les informations pratiques, les missions des intervenants ANADOM, les missions de l'animatrice de Vie Sociale et Partagée)
  - Ce document est remis à chaque nouvel intervenant afin de garantir une intégration facilitée et une meilleure compréhension du dispositif dès leur arrivée.
- Élaboration et mise en place de la Charte de l'Habitat Inclusif
  - Ce document a été élaboré avec les habitants sur l'année 2024. Il est à la fois une illustration du dispositif mais aussi un règlement de fonctionnement et un rappel des droits et devoirs de chacun. La charte reprend les paroles des habitants. Elle a pour vocation à être remise à chaque habitant, ainsi qu'aux professionnels intervenant sur le dispositif. Plusieurs rencontres sous forme d'ateliers, ont eu lieu au cours de l'année 2024 pour écrire ce document.

---

## UN NOUVEL HABITAT POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP VIEILLISSANTS POUR 2028

L'ESAT de la Veronne a été sollicité par le Service Solidarités de la Mairie de Vertou en 2022, pour un projet d'habitat Inclusif sur la commune.

Au regard des constats sur l'ESAT et le SAVS, c'est assez naturellement que l'Etablissement a imaginé un dispositif qui accompagnerait des personnes en situation de handicap vieillissantes.

- Le maintien des acquis et l'accompagnement à la perte d'autonomie,
- Le lien social
- La santé
- Le maintien des capacités à s'autodéterminer

Les échanges avec la Ville de Vertou et la bailleur social (CDC Habitat) sont venus consolider et valider cette orientation. Prenant appui sur le dispositif d'Habitat Inclusif « Un pas vers Toi't » (Basse Goulaine) dont il est porteur depuis 5 ans, l'ESAT de la Veronne a envisagé ce projet pour 10 habitants, puis établi différents critères d'éligibilité.

Ce projet a été validé en mars 2024 par le Conseil Départemental et la CNSA.

Le montant annuel et individuel attribué aux futurs habitants sera de 8 970 €. Cette somme viendra essentiellement financer le poste d'animateur-trice, au titre de l'Aide à la Vie Partagée.

# RESSOURCES HUMAINES



47 agents

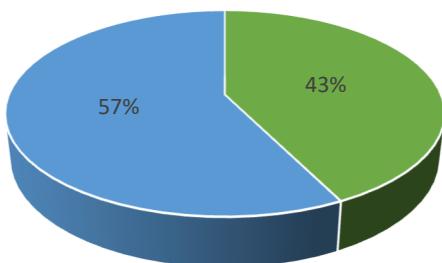


3 formations qualifiantes

7 formations institutionnelles (59 agents au total)

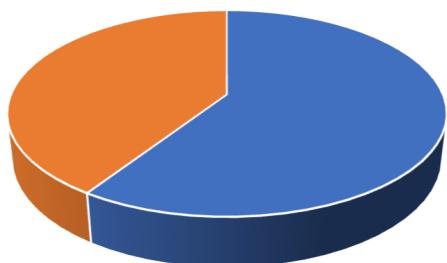
13 formations individuelles

## STATUT



■ Titulaire ■ Contractuel de droit public

## EGALITE H-F

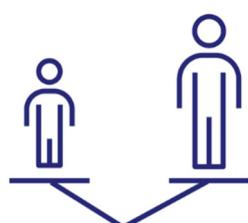
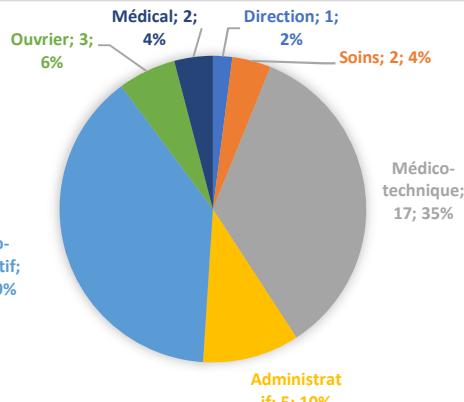


■ Femmes ■ Hommes



Nombre d'embauches 2024 : 6

Nombre de sorties 2024 : 5



Moyenne d'âge : 47,49

# BILAN FINANCIER

## Résultats 2024

<b>ESAT</b>	<b>10 406,87 €</b>
<b>SAVS</b>	<b>32 270,76 €</b>
<b>PRODUCTION</b>	<b>- 196 905,23 €</b>

## Bilan au 31/12/2024

<b>Immobilisations</b> <b>5 547 491,00 €</b>	<b>Fonds propres</b> <b>6 054 635,00 €</b>
<b>Créances</b> <b>901 825,00 €</b>	<b>Réserves</b> <b>exploitations</b> <b>486 103,00 €</b>
<b>Trésorerie</b> <b>264 172,00 €</b>	<b>Dettes</b> <b>172 750,00 €</b>

## Compte de résultat 2024

<b>Produits exploitation</b>	<b>5 187 646,04 €</b>
<b>Charges exploitation</b>	<b>5 328 707,16 €</b>
<i>dont charges courantes</i>	246 071,66 €
<i>dont masse salariale</i>	4 890 978,05 €
<i>dont dotations amortissements et provisions</i>	190 723,05 €
<i>dont autres charges</i>	934,40 €
<b>Résultat exploitation</b>	<b>-141 061,12 €</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>- 18 335,95 €</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>5 169,47 €</b>
<b>Résultat exercice 2023</b>	<b>-154 227,60 €</b>